



– Tournoi Jeunes «ENTRE LAC ET MONTAGNES –

RÈGLEMENT

Article 1 –

Le tournoi est ouvert aux catégories suivantes :

- moins de 9 ans Filles et Garçons (équipe de 5 joueurs + 1 gardien + remplaçants)
- moins de 11 ans Filles et Garçons (équipe de 5 joueurs + 1 gardien + remplaçants)
- moins de 13 ans Filles et Garçons (équipe de 5 joueurs + 1 gardien + remplaçants)
- moins de 15 ans Filles et Garçons (équipe de 5 joueurs + 1 gardien + remplaçants)
- moins de 16 ans Filles et Garçons (équipe de 5 joueurs + 1 gardien + remplaçants)

Les années d'âge correspondent aux catégories de la saison 2020/2021 sont les suivantes :

- -9 ans : nés(e)s en 2012/2013
- -13 ans : né(e)s en 2008 / 2009
- -11 ans : nés(e)s en 2010/2011
- -16 ans : né(e)s en 2005/2006/2007

Nous vous rappelons que c'est un tournoi sur herbe avec des ballons de Sandball.

Il serait donc profitable pour tout le monde que l'esprit Sandball soit présent sur tous les terrains.

Évitez les exclusions et privilégiez le beau jeu. Faites passer le message à vos joueurs et joueuses.

Article 2 -

Le début des rencontres, est prévu impérativement à **9 heures** sur les lieux qui vous auront été communiqués.

Article 3 –

Les matches se dérouleront en application des règles de la FFHB. Les matches se dérouleront en application des règles de la FFHB. La durée des rencontres est fonction de chaque catégorie et formule choisie.

Article 4 –

Chaque responsable d'équipe devra fournir au responsable du Tournoi et, ceci avant le début des matches, une liste des joueurs ou joueuses de son équipe avec le numéro de licence pour les joueurs licenciés.

Article 5 –

Un même joueur ou joueuse ne pourra opérer dans des équipes différentes, même à l'intérieur de celles engagées par son propre Club.

Article 6 –

Le Comité d'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification qu'il jugera utile au bon déroulement du Tournoi.

Article 7 –

Chaque équipe devra respecter les équipements, **en particulier les vestiaires et les toilettes mis à votre disposition.**

Article 8 –

Anney CSAV Handball décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident. En conséquence, chaque équipe devra assurer l'encadrement et la responsabilité de ses membres.

Article 9 –

Le planning des rencontres sera remis le matin même du Tournoi aux Responsables des équipes engagées.

Article 10 –

Ne pourront participer au Tournoi que les équipes ayant acquitté leur droit d'inscription.

Article 11 –

Pendant la durée des rencontres du Tournoi, il n'y aura pas de possibilité d'utilisation du TEAM TIME OUT.

Article 12 –

Sanctions :

- Compte tenu de la durée des rencontres l'exclusion sera de 1 minute.
- Les pénalités se font sous la forme Sandball à savoir relance du gardien de but sans possibilités de dribble pour les moins de 15 et libre pour les -9, -11 et -13.
- Un joueur sanctionné pour une 3^{ème} exclusion sera disqualifié jusqu'à la fin de la rencontre.
- Un joueur étant sanctionné d'une disqualification devra quitter le terrain pour le temps restant à jouer avec un joueur en moins sur l'aire de jeu pour son équipe. Ce même joueur sanctionné sera automatiquement suspendu pour le match suivant.

Article 14 –

Classements : -> Match gagné : 3 points -> Match nul : 2 points -> Match perdu : 1 point

En cas d'égalité à l'issue des matches de poules (ou de championnat) :

- 1^{er} temps : le goal-average particulier.
- 2^{ème} temps : L'équipe qui a marqué le plus de buts.
- 3^{ème} temps : L'équipe qui a encaissé e moins de buts.

Article 15 –

La participation au Tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

INTERDICTION FORMELLE D'UTILISER LA MOUSSE À RASER !!!

EN CAS DE BESOIN, UNE PHARMACIE DE PREMIERS SECOURS EST À VOTRE DISPOSITION AU TERRAIN CENTRAL.